



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 MARS 2022

P.V. N° 122
Dossier N° 12

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif au taux de promotion des avancements au grade d'adjudant pour l'année 2022,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver le taux de promotions proposés.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU